



## Réaction de l'Ordre des infirmiers au "Plan Santé"

**COMMUNIQUE DE PRESSE - Paris, le 18 septembre 2018**

L'Ordre national des infirmiers se félicite que le Président de la République ait pris conscience de la nécessité de mettre la santé à l'agenda politique. L'augmentation de l'ONDAM, l'élan en faveur de la télémédecine et de l'innovation, la prise en compte de la souffrance des soignants à l'hôpital sont à mettre au crédit. Cependant, nous regrettons des annonces très medicocentrées. La réforme de la santé ne peut se résumer à celle de la médecine. Les infirmiers attendent une approche globale centrée sur le patient et la coordination entre professionnels de santé.

### Des annonces encourageantes

Le Président de la République a annoncé une augmentation de l'ONDAM de 400 millions d'Euros supplémentaires pour financer des mesures stratégiques parmi lesquelles la rémunération des infirmiers de pratique avancée. Il faut s'en féliciter. La création de ce nouveau statut d'infirmiers à même de prendre en charge le suivi des patients chroniques constitue une innovation majeure mais nécessite pour réussir que ces professionnels soient correctement rémunérés en ville et à l'hôpital.

La prise de conscience de la souffrance des soignants à l'hôpital, de la nécessité de mieux accompagner les déroulements de carrière, de mieux former au management sont aussi de bonnes nouvelles.

### L'assistant médical : le retour d'une médecine d'un temps révolu

Le Gouvernement prévoit le déploiement d'assistants médicaux entièrement financés par la collectivité, simples subalternes du corps médical censés soulager les médecins dans leurs tâches quotidiennes.

Totallement inattendue, la création de ce nouveau métier semble parfaitement contradictoire avec une vision collective, coordonnée et graduée de la prise en charge des patients. C'est même un grave retour en arrière vers une médecine d'un temps révolu, celle d'une époque où les épouses des médecins travaillaient gratuitement au cabinet. Mais cette fois-ci c'est l'Assurance maladie, donc la collectivité, qui paie. Une telle mesure peut-elle inciter les médecins à s'ouvrir à une prise en charge coordonnée, à une logique de parcours de soins et

à la prévention ? Constitue-t-elle une réponse aux enjeux de la prise en charge des maladies chroniques ? On peut sérieusement en douter.

Par ailleurs, il est illusoire de croire que les assistants médicaux peuvent résoudre le problème des déserts médicaux. Ce n'est pas en leur finançant un assistant que les jeunes médecins voudront davantage s'installer à la campagne ou en zone péri-urbaine.

## **Un plan santé très médico-centré**

Faut-il rappeler qu'en France 1,1 millions de professionnels de santé exercent et que parmi eux seuls 220 000 sont des médecins ?

Les annonces faites laissent parfois l'impression qu'elles ne concernent qu'un seul corps professionnel alors que les patients sont en contact avec une diversité de professionnels qui leur apportent des expertises complémentaires. Ainsi, les infirmier(e)s jouent un rôle à la fois majeur et singulier auprès des patients, souvent au plus près de leurs besoins. Nous assurons une mission de prévention, d'éducation pour la santé et de soins du plus jeune âge jusqu'à la fin de vie. Le suivi des maladies chroniques notamment en domicile est la spécialité des infirmiers, la relation humaine notamment avec les personnes âgées également...

Ces dernières années, notre champ de compétences s'est significativement élargi mais cela n'est reconnu ni juridiquement, ni financièrement. Nous sommes 680 000 à exercer sur l'ensemble du territoire, ce qui fait de nous la 1ère profession du secteur de la santé, et pourtant, nous nous sentons oubliés du "plan santé" présenté ce matin par le Président de la République.

## **Vers une réforme globale ?**

Les annonces faites ouvrent néanmoins des perspectives, que ce soit en matière de développement de la télésanté avec la mise à disposition d'outils numériques territoriaux pour lesquels les infirmiers ont une vraie appétence, l'incitation à une coordination territoriale des professionnels de santé qui ne se résume pas aux maisons de santé, le renforcement du collectif des soignants à l'hôpital. A ces axes, les infirmiers sont disposés à apporter leur contribution et leur élan.

Investissons dans tout ce qui va dans le sens d'une offre de soins pluridisciplinaire, coordonnée, connectée, innovante. Mais à une condition : celle d'adopter une approche globale centrée sur le patient dans une vision large de la santé.

Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre national des infirmiers

## **CONTACT PRESSE**

**Adrien de Casabianca**

06 30 30 34 84

[adrien.decasabianca@gmail.com](mailto:adrien.decasabianca@gmail.com)